

Dazibao

Bulletin d'information du syndicat SUD du Crédit Agricole

Vive la publicité ! Vive le commerce !

Et oui, cela peut paraître surprenant à certains, mais nous adhérons complètement à la philosophie d'Intermarché quand il dit : « **Tous unis contre la vie chère** ».

Nous soutenons également les supermarchés Leclerc quand ils annoncent : « **Ras le bol ... oui aux pleins pouvoirs d'achat** ».

Certes nous ne sommes pas dupes des intentions de ces "annonceurs publicitaires", pas dupes non plus des campagnes du Crédit Agricole récupérant le concept de "Développement durable", mais nous y reviendrons.

Donc, les slogans commerciaux vilipendent la baisse du pouvoir d'achat, réclament l'unité pour la combattre. Et bien nous sommes les premières victimes de cette campagne.

Nous avons adhéré, milité, revendiqué contre la baisse de notre pouvoir d'achat, mais aussi pour la création de vrais emplois à temps plein et donc contre le "Contrat Nouvelle Embauche" et les ordonnances Villepin. Egalement pour le maintien et le développement des services publics sur tout le territoire national.

Tous unis !

Nous avons donc sollicité et obtenu l'unité de

toutes les organisations syndicales : CGT - CFDT - FO - UNSA et bien sur nous, SUD.

C'est donc unis, exception faite de la CGC qui, appelant aux manifestations n'appelle pas à la grève (!) que les syndicats du Crédit Agricole d'Aquitaine, en pleine période électorale, oubliant leurs divergences sur les détails que sont la gestion du Comité d'Entreprise et autres sujets de discussions, ont appelé à la grève le 4 octobre.

VOTEZ **SUD**



Il faudra, bien sur, maintenir cette unité au niveau national puisque c'est là que se négocie la valeur du point, mais pourquoi pas réfléchir à un cahier de revendications à notre niveau, l'Aquitaine ?

Et après ?

Nous savons que la Caisse Régionale est riche, très riche !

Nous savons que le positionnement des agents sur la grille de classification dépend de la direction locale !

Nous savons que l'octroi de primes ponctuelles ou permanentes de vie chère dépend du local !

Alors, pourquoi pas, après le 4 octobre, maintenir l'unité et tous ensemble réfléchir, discuter, élaborer une plate-forme de revendications ?

Amen ta Pub

Fini « **Le bon sens prés de chez vous** », place à « **La relation durable, ça change la vie** ». Voilà une nouvelle campagne de PUB qui coûtera la bagatelle de 25 millions d'euros pour officialiser ce que nous savions déjà : la fin du bon sens et la mise en perspective de l'ambition de l'institution : la fidélité. Il semble que concomitamment à l'élection de Benoît XVI, un nouveau pape de la publicité a été élu : Benêt B. ■

Mégalomanie & égocentrisme

Grand Angle N° 19 ; page 3 ; Alain Didier s'exprime : « **Avec Christian Duvillet, nous avons créé et construit le Crédit Agricole d'Aquitaine** ».

Bien ! Comme ça, on est sûr qu'il y en a au moins deux qui bossent !

Méfit

Monsieur le directeur du Crédit Agricole nous tenons à vous avertir de choses graves qui se déroulent actuellement et dont, peut-être, vous n'êtes même pas au courant.

En février 2005 à Aire, lors du Comité d'Entreprise, on avait essayé de vous prévenir : des gens en voulaient à notre patrimoine immobilier et particulièrement à notre site d'archivage de Berlincan à St Médard. On vous avait prévenu lors de cette réunion : attention y-z-on arraché la clôture mitoyenne, y-z-on fait le balisage d'un nouveau chemin d'accès, y veulent notre parcelle avec tout ce qui y a dessus...On était inquiets quoi ! On se demandait : où qu'elles vont aller nos archives ? Et nos 2 courts de tennis ? Et le logement du gardien qu'est-ce qui va faire ? Tout ça quoi...

Et vous nous aviez répondu : « *Non, il n'y a eu aucune vente à ma connaissance* ». Comme vous étiez sûr de vous en nous disant ça, du coup on était rassurés. Et on vous a cru. Tranquillou...

Et puis voilà dans le Sud-Ouest du 22/09 y nous disent que ça y est : c'est vendu, ou plutôt que c'est la municipalité de St Médard qui a acheté au Crédit Agricole et pour 330.000€. Tout ce qu'on avait là-bas et ben...on l'a plus.

Quand on vous le disait, Monsieur le directeur, qu'y fallait se méfier...Vous avez cru les gens et pis voilà : vous vendez à l'insu de votre plein gré. Et dans ces histoires, ça va plus vite plus qu'on le croit. Alors, à l'avenir, y faudra plus faire comme ça, Monsieur le directeur : faudra se méfier des gens ■

Focalium

Nous avons été surpris lors du dernier Comité d'Entreprise, par le comportement de notre directeur général adjoint.

C'était le moment "creux" de la réunion, celui où les présidents de commissions effectuent leurs comptes-rendus, l'instant où la tension et l'attention retombent d'un cran. Donc, profitant de la douceur de l'instant, notre DGA aussi Président du CE, s'est mis à vaquer à des tâches domestiques personnelles. S'apercevant probablement du manque de netteté de ses lunettes, il saisit délicatement sa cravate entre pouce et index et entreprit de leur redonner l'éclat du neuf. Méthodiquement, sans hâte ni geste brusque, éloignant de temps en temps l'objet pour mieux considérer l'avancée du travail, il reprenait sa tâche, attentif malgré tout aux propos échangés autour de lui. L'air pénétré et concentré, il poursuivait l'astiquage avec une application et une minutie qui faisaient plaisir à voir.

En fait, à bien regarder la conduite de notre Mr Propre du moment, notre étonnement se mua en stupeur puis en saisissement. Une Révélation s'imposa à nous : une cravate servait à quelque chose !! Cet accessoire qui nous semblait inutile et superfétatoire, cet attribut vestimentaire qui, pour nous, ne traduisait que la frivolité masculine et bien non : une cravate répondait donc à une fonctionnalité !!

Nous nous regardâmes perdus, déroutés. Depuis des années, nos yeux regardaient des choses sans les voir. Ils étaient enfin dessillés. Nous n'oublierons jamais ce mois de septembre 2005.

Vivement le CE du mois d'octobre, où peut-être, nous connaissons l'ex-tase grâce aux boutons de manchette ?

Dazibao

Mensuel édité par l'association

Dazibao

40, rue Lombard 33300
Bordeaux

N° ISSN : 1270 - 5144

Directeur de publication :

Jean-Louis DANFLOUS

Rédacteur en chef :

Damien THOUROUDE

Composé et imprimé par nos
soins

Prix du numéro : 1,5 €

Abonnement annuel : 15 €

Site : www.dazibao-sud.org

Commerce équitable ?

Tout part d'un message électronique envoyé par le Comité d'Entreprise mettant en vente des équipements cyclistes aux couleurs du Crédit Agricole. A priori, rien de choquant. Mais moi, vous me connaissez : toujours en train de chercher le pourquoi du comment (certains diront la petite bête).

Premièrement, il y a quelques mois, le CE a décidé de ne plus servir d'épicerie et donc de ne plus permettre dans l'enceinte de l'entreprise la vente de madeleines, poulets, vins et autres produits à prix intéressants puisque groupés. Et là revirement, on vend des shorts. Cela montre peut être que le CE a décidé de faire marche arrière, mais j'en doute.

Deuxièmement, faisant appel à ma mémoire, je me rappelle qu'il y a peu de temps, le service communication de notre entreprise se chargeait de commercialiser les dites tenues. L'heure étant à la sous-traitance à outrance, je me dis donc que le Crédit Agricole d'Aquitaine a décidé de faire commercialiser les "superbes" tenues par son CE. Alors là, réjouissez vous : le secrétaire va peut être s'occuper de vendre des actions EDF pendant que le trésorier s'occupera de trouver des CCI.

Troisièmement, comment le CE peut-il vendre des produits Hors Taxes lui qui ne fait pas de commerce ? Et quel montant nous est appliqué en tant que professionnels de la banque ? Et ce tarif est bien entendu le tarif public.

Pour finir, je suis persuadé que certains d'entre vous vont en acheter (moi, je ne suis pas prêt à payer pour faire de la pub pour une boîte qui redistribue si peu ses bénéfiques), alors comme pour tout produit du crédit agricole, ne payez que 70% du prix clientèle (avantages applicables aux salariés).

Mais tout cela n'est pas très grave, les élus n'en tirent sûrement aucun avantage ■

Où est le président ?

Élu du CHSCT, que retiendrai-je des années de la présence de M. DUVILLET à la présidence du CHSCT du site de Bordeaux ? Je comparerai notre président au personnage d'un roman de H.G WELLS, "l'Homme invisible". En effet, je ne me souviens pas avoir assisté à une réunion plénière ni même exceptionnelle où notre président fut présent. Comment doit-on analyser cette absence, est-ce un emploi du temps surchargé qui empêchait sa présence, mais dans ce cas précis, il pouvait se faire représenter par le Directeur adjoint, ou est-ce un certain mépris envers cette instance ? En effet, on ne peut pas dire que les années vécues sous la direction de M. DUVILLET ont permis une évolution positive au regard des conditions de travail. Si l'on ne peut nier une amélioration de l'environnement dans les agences (concept alliance oblige), il faut bien reconnaître, n'en déplaise à certains, que la surcharge de travail est à son maximum, que les agences sont continuellement en sous-effectif, que les objectifs sont sans cesse revus à la hausse, et cette liste de constatations n'est malheureusement pas exhaustive.

J'espère que le CHSCT qui sera mis en place en novembre aura la reconnaissance de M. PICHON, notre nouveau Directeur, et que celui-ci honorera de sa présence quelques réunions plénières de cette instance ■

« L'important c'est de participer » P de Coubertin.

Les comptes de la CR au premier semestre sont très bons. Mais attention, il ne faut pas le crier sur les toits des agences afin que les commerciaux ne rouillent pas sur leurs objectifs. Le coefficient d'exploitation qui exprime le rapport entre les charges de fonctionnement et le PNB marque un record qui doit nous positionner champion du monde dans notre catégorie et cela malgré tous les extras de la direction (retraite chapeau, voyages de formation, etc).

On a beau être champion, nous n'avons pas plus de considération pour cela.

Nos entraîneurs ont refusé catégoriquement de négocier, sur la proposition SUD, de profiter des dispositifs "BRETON" prévus par la loi du 27 juillet 2005.

Nous proposons eu égard aux opportunités qu'offrirait la loi et les excellents résultats de la Caisse :

- o Un accord d'entreprise qui permettrait de débloquer la participation dans des conditions plus favorables
- o Une prime de 1000 euros (comme le suscite le gouvernement afin de favoriser la consommation).

Ils nous ont répondu que des compétiteurs trop repus font de mauvais concurrents et que pour être performant il faut avoir faim.

En conclusion, tenez vous en à vos objectifs, et si vous les trouvez trop élevés, attendez de recevoir ceux de 2006 !

Coefficient des exploités.

Selon la presse le groupe Crédit Agricole & Crédit Lyonnais ambitionne pour 2008 un coefficient d'exploitation de 70%. Pour les réfractaires aux chiffres, résumons que plus ce coefficient est élevé plus les charges pèsent dans la gestion de l'entreprise et dans ces charges l'élément prépondérant reste les salaires. En Aquitaine nous sommes actuellement en dessous des 49%. Hé oui ! Le " Lyon " a beau être empaillé ses salariés sont bien mieux récompensés que nous ■

Nous étions en réunion ...

Comité d'entreprise du 20 septembre

Notre futur nouveau directeur général a profité de ce Comité d'Entreprise du 20 septembre à Bordeaux pour nous faire une petite visite de courtoisie. Il a pu ainsi se présenter et aborder les grandes lignes de son mandat. Bien qu'atteignant très rapidement l'âge de la retraite, il reste volontaire pour faire un peu de rab dans notre caisse d'Aquitaine, mais il y a de grandes chances que d'ici trois ans et des poussières, ce Speedy-Gonzalez des directeurs nous quitte, le cœur gros et les poches pleines.

Heureusement, il nous l'a confié, non seulement il possède une solide formation littéraire mais en plus, il a le sens de l'humour. Cela tombe bien, parce que nous aussi.

Il souhaite un dialogue social le plus intelligent possible dans la cordialité et le respect de l'autre et pour ce faire, il gardera sa porte ouverte et son numéro de portable disponible. Il essaiera également de participer le plus souvent qu'il le peut aux divers Comités d'Entreprise pour que nous n'ayons pas à faire qu'aux "sous-fifres".

C'est donc en avant première que nous avons pu faire rapidement connaissance avec notre grand chef et c'est très bien.

Pour le reste, les élus SUD ont voté favorablement aux accords concernant le rôle de la commission formation, et les objectifs de la Formation Professionnelle. Quant aux comptes de la CR à fin juin ils sont à l'image du sourire et de la satisfaction affichés par le président de séance ■

CHSCT de Bordeaux

Cette dernière réunion, puisque notre mandat d'élus au CHSCT s'achève à la mi-novembre, a surtout valu, dans son contenu, par les problèmes posés par le tabagisme dans notre entreprise. En effet, cette question a pris une tournure particulière suite à un incident, dans un des services du siège, incident qui, fort heureusement, a pu être maîtrisé rapidement par le service Sécurité. Les conséquences de cette imprudence ont amené la Direction à être intransigeante et à sanctionner tout manquement au respect du règlement intérieur, surtout qu'en avril 2005, M. Didier avait informé l'ensemble du personnel sur le contenu de l'article interdisant l'usage du tabac dans les locaux de l'entreprise, article qui figure dans le règlement intérieur de la Caisse Régionale d'Aquitaine. Une salle, permettant aux fumeurs de pouvoir satisfaire un plaisir sans risquer de sanctions doit être mise à leur disposition, rapidement nous a-t-on répondu.....

Il nous semble par contre qu'un lieu comme la cafétéria devrait être un endroit où fumeurs et non fumeurs devraient pouvoir cohabiter en toute amitié, car c'est un lieu de détente.

La Direction nous a également présenté sur plan, les agences devant subir des travaux avant leur passage en concept Alliance. Nous avons été surpris de constater que, sur les plans, ne figurait qu'un seul W.C, alors que la loi fait obligation, lorsque le personnel est mixte, de mettre à la disposition de celui-ci 2 toilettes. Il nous a été répondu qu'il s'agissait d'un oubli (!!!!), admettons, mais nous serons vigilants sur le respect de cette réglementation ■

Intra pas net

L'ordinateur est un outil magique. Il nous permet des tas de fantaisies, nous pouvons y créer des tableaux, calculer de fastidieuses opérations, écrire, dessiner, enregistrer des données, visionner des photos et ô surprise y voir même notre ex directeur général en chef nous faire le poutou d'adieu comme les guignols à la télé. Oui, il y a quelque chose de magique dans cette technologie qui nous est à la fois familière puisque nous l'utilisons au quotidien et si étrange tant nous sommes ignorants de son mode de fonctionnement. Rassurons nous, simples utilisateurs que nous sommes, car même les spécialistes hésitent sur les capacités de ces machines qui parfois ont une fâcheuse tendance à n'en faire qu'à leur tête. Pour preuve lorsque vous aurez l'occasion d'entrer une demande de remboursement de frais kilométriques sur intranet, il vous faudra faire l'impression papier de votre opération, en faire la photocopie et l'envoyer au service concerné sans cela, pas de remboursement ! Et oui ! L'informatique c'est pas si simple !